

TMI : Technicien(ne) de maintenance industrielle

Organisme certificateur :
Ministère du travail

En contrat d'apprentissage

Le Technicien de maintenance Industrielle réalise toutes les actions, durant le cycle de vie d'un équipement, destinés à le maintenir ou à le rétablir en état.



CONTENU DE LA FORMATION

- > Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un équipement industriel.
- > Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel.
- > Diagnostiquer une défaillance et mettre en service un équipement industriel automatisé.
- > Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels et réaliser des améliorations à partir de propositions argumentées.

EMPLOIS VISÉS

- > Technicien(ne) de maintenance industrielle
- > Électromécanicien(ne) de maintenance industrielle
- > Électricien(ne) ou mécanicien(ne) de maintenance industrielle
- > Technicien(ne) de mise en service d'équipements industriels

🕒 | **Durée de la formation :**
24 mois en apprentissage :
1 mois en formation
2 mois en entreprise

📄 | **Les prérequis :**
Cette formation est accessible à toute personne titulaire d'une formation technologique d'un niveau 3 minimum (BEP, Bac, Bac professionnel en maintenance électrotechnique, génie climatique), Certification professionnelle (Titre professionnel, Certificat de qualification professionnelle) ou expérience professionnelle équivalente.

Les candidats s'inscrivent sur www.groupe-imt.com

La sélection s'effectue après un entretien individuel avec un conseiller en formation.

📁 | **Frais d'inscription :**
Aucun

